

COMMUNIQUÉ

aux pharmaciens propriétaires

Site Internet : <http://www.ramq.gouv.qc.ca>
Courriel : services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca



POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

Centre de support aux pharmaciens

(entre 8 h et 22 h, du lundi au vendredi)

(entre 8 h 30 et 19 h, les samedis et dimanches)

UTILISER VOTRE TÉLÉPHONE VISTA 350

ou

Téléphone : Québec et région (418) 643-9025
Ailleurs au Québec 1 888 883-7427

Télocopieur : Québec et région (418) 528-5655
Ailleurs au Québec 1 888 734-4418

Québec, le 2 décembre 2004

Avis de non-disponibilité (Bicarbonate de sodium 7,5 % et 8,4 %)

Dans notre communiqué n° 004 du 2 avril 2004, nous vous informions que la compagnie AZC avait cessé la fabrication des produits suivants :

Bicarbonate de sodium 7,5 %	Sol. Inj. I.V.	0.9 mmol / mL	00701548
Bicarbonate de sodium 8,4 %	Sol. Inj. I.V.	1 mmol / mL	00701572

La Régie permettait alors la facturation de codes fictifs comme produits de remplacement.

Depuis le 30 juin 2004, deux produits de la compagnie Abbott ont été ajoutés à la *Liste de médicaments*, il s'agit des produits suivants :

Bicarbonate de sodium 7,5 %	Sol. Inj. I.V.	0.9 mmol / mL	00038083
Bicarbonate de sodium 8,4 %	Sol. Inj. I.V.	1 mmol / mL	00261998

Par conséquent, la Régie accepte de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour ces produits, à compter du 3 décembre 2004.

Ainsi, la facturation des codes fictifs **99100087** et **99100088**, utilisés depuis le 2 avril 2004, **ne sera plus possible**.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires
Développeurs de logiciels de facturation - Pharmacie